



**A U T O R I S A T I O N P A R E N T A L E
E T D R O I T A L ' I M A G E**

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....

Agissant en qualité de : **Père - Mère - tuteur(rice) (1)**
de l'enfant

Numéro de sécurité sociale :

- déclare avoir entièrement pris connaissance des conditions d'organisation du séjour, autorise mon enfant à participer aux activités (2) tout en respectant les consignes prescrites par les animateurs.

- certifie qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique de ces activités, est en condition physique et possède les aptitudes nécessaires à la vie de groupe. (Ceci étant également attesté par la fiche sanitaire jointe à cette autorisation).

- autorise les personnes responsables à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident.

- autorise le Service Jeunesse à utiliser l'image de mon enfant dans les reportages vidéo ou photos et facebook du service jeunesse sans contrepartie, sans limitation de durée.

- m'engage en cas de renvoi de mon enfant pour faute grave ou pour raison d'inadaptation, à prendre en charge les suppléments dus à un retour individuel.

OBSERVATIONS PARTICULIERES :

.....

A DRAGUIGNAN, le 2019

Signature

1) rayer les mentions inutiles
(2) (2) Visite, rafting, trottinette, baignade ...

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE DRAGUIGNAN

**DRAGUIGNAN SERVICE JEUNESSE
LE LAUTARET
Du 08 au 12 Juillet 2019
10/12 ans**

Madame, Monsieur,

Le départ de votre enfant aura lieu le :

**Lundi 08 Juillet 2019
À 09H00 à la GARE ROUTIERE
(Place du train des pignes à côté de l'école maternelle Jean Jaurès)**

1/ le dossier individuel complet comprend :

- autorisation parentale et droit à l'image
- fiche sanitaire/certificat médical.
- photocopie du carnet de vaccinations
- le test de natation et pratique des activités nautiques

2/ Prévoir le pique-nique du 1^{er} jour

Son bagage doit être le moins volumineux possible.

Pendant le séjour, il vous sera difficile de joindre votre enfant. Cependant, les animateurs seront munis d'un téléphone portable sur lequel vous pourrez les appeler en cas d'urgence : **06.22.48.05.27**

Pour tous renseignements complémentaires pendant le séjour, merci de joindre le Service Jeunesse au 04.94.60.20.14

D'ores et déjà vous pouvez noter la date et l'heure de retour de votre enfant le :

**Vendredi 12 JUILLET 2019
Vers 17H00 à la GARE ROUTIERE
(Place du train des pignes à côté de l'école maternelle Jean Jaurès)**

Toutefois si l'heure d'arrivée ne peut pas être respectée nous vous informerons de notre nouvel horaire, par téléphone.

L'équipe d'animation

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE DRAGUIGNAN

DRAGUIGNAN SERVICE JEUNESSE
LE LAUTARET
Du 08 au 12 Juillet 2019
10/12 ans

TROUSSEAU

Nous vous proposons un trousseau qui nous semble répondre assez bien au séjour que nous allons effectuer, ainsi qu'au climat que nous allons rencontrer.

Cette liste n'est ni limitative, ni obligatoire. Chacun doit faire en fonction de ses propres besoins et de ses possibilités.

Par contre, il est important que les bagages soient le moins volumineux possible, afin de faciliter nos déplacements.

- 1 sac de voyage ou valise
- 2 pulls chauds
- 1 sweet shirt
- 1 pantalon type toile ou jean,
- 2 shorts
- **1 veste de pluie** impérativement
- paire de chaussures de sport ou de ville + vieilles baskets (pour le raft)
- 1 paire de « tong »
- 1 maillot de bain (boxer ou slip de bain pour la piscine du centre)
- 1 serviette de toilette + serviette de bain
- 1 gant de toilette
- 1 trousse toilette : savon, peigne, brosse à dent, dentifrice, crème solaire.
- 1 pyjama
- 4 slips (culottes)
- 4 tee-shirts
- 4 paires de chaussettes
- 1 casquette
- 1 petit sac à dos
- 1 duvet chaud

Appareil photos, téléphone portable, appareils multimédia, bijoux...restent sous l'entière responsabilité des jeunes.

Le service jeunesse décline toute responsabilité quant à la perte, détérioration, vol et autres dommages subis pour les vêtements ou effets personnels.

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE DRAGUIGNAN

**DRAGUIGNAN SERVICE JEUNESSE
LE LAUTARET
Du 08 au 12 Juillet 2019
10/12 ans**

Madame, Monsieur,

Vous avez effectué les démarches administratives et financières d'inscription concernant votre enfant pour le Mini camp au Lautaret organisé par le service Jeunesse de la ville de Draguignan du **lundi 08 au vendredi 12 juillet 2019**.

Vous devez certainement vous poser quelques questions. Pour essayer d'y répondre, nous vous invitons vous et votre enfant à venir nous rejoindre le :

**Mercredi 03 JUILLET 2019 à 18H00
SALLE JEAN MOULIN
Centre Joseph Collomp
83300 DRAGUIGNAN
Tel service jeunesse : 04.94.60.20.14**

Sa présence est indispensable; c'est un facteur important pour la réussite du séjour.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus dévouées.

L'équipe d'animation

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE DRAGUIGNAN

DRAGUIGNAN SERVICE JEUNESSE

LE LAUTARET

Du 08 au 12 Juillet 2019

10/12 ans

Liste des documents administratifs nécessaires Pour la participation au séjour

1/ le dossier individuel complet comprend : et doit **impérativement** être remis auprès du service JEUNESSE le 03 juillet 2019 au plus tard.

↪ Autorisation parentale et droit à l'image

↪ Fiche sanitaire

↪ Photocopie du carnet de vaccinations

↪ **L'attestation de natation (annexe I) délivrée par un maître nageur correspondant à l'activité.**

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE DRAGUIGNAN

SERVICE JEUNESSE ET SPORTS

TEL : 04 94 60 20 14

VACANCES ETE 2019

TEST D' AISANCE AQUATIQUE - OBLIGATOIRE POUR LES ACTIVITES NAUTIQUES

Je soussigné(e)
Maître Nageur, attaché aux piscines de la Communauté d'Agglomération Draçénoise,
atteste que l'enfant, NOMPrénom.....
a satisfait aux épreuves suivantes :

- effectuer un saut dans l'eau
- réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes
- réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes (rester debout sans avoir pied 5 secondes sans couler)
- nager sur le ventre pendant 20 mètres
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

- sans brassière de sécurité (obligatoire pour les activités kayak - canyoning - voile)
- avec brassière de sécurité

fait à Draguignan, le 2019

le Maître Nageur

► Le candidat devra présenter sa carte d'identité



VILLE DE DRAGUIGNAN

FICHE SANITAIRE

Jeune : Nom : Prénom : Sexe : F M Date de Naissance : ___/___/___/___ N° de S.S : ___/___/___/___/___/___/___/___/___/___	Père, mère, tuteur légal Nom Prénom : Tel Domicile : ___/___/___/___/___/___ Tel Travail : ___/___/___/___/___/___ Tel Portable : ___/___/___/___/___/___
--	--

Renseignements Médicaux :

↳ **ALLERGIES :** (A préciser pour chacune les conséquences : Asthme-Urticaire-Oedème de Quincke-Eczéma)

↳ Alimentaires : OUI NON
 Nature et conséquences :

↳ Médicamenteuses : OUI NON
 Nature et conséquences :

↳ Autres : OUI NON
 Nature et conséquences :

↳ **TRAITEMENT EN COURS :** OUI NON

Si votre enfant suit un traitement pendant les activités, joindre l'ordonnance en vigueur et les médicaments correspondants dans la boîte d'origine (accompagnée de la notice) marquée à son nom et/ou le protocole médical.

Autres Informations :

- ↳ **Port de lunettes :** OUI NON
 ↳ **Port d'appareil auditif :** OUI NON
 ↳ **Port d'appareil Dentaire :** OUI NON

Rappel :

- ↳ Le personnel d'animation n'intervient que pour les soins bénins, sinon il fait appel aux urgentistes (pompiers, Samu...)
 ↳ Le responsable du centre pourra refuser de prendre en charge le jeune si son état de santé est incompatible avec les activités de la journée
 ↳ En cas d'accident, le jeune est dirigé aux urgences de l'hôpital le plus proche

Je soussigné(e) :

Déclare exacts et complets les renseignements portés ci-dessus, et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Date : ___/___/___/___

Signature du tuteur responsable

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e), M. Mme
docteur en médecine, certifie que le jeune :

↳ Est apte à la pratique de tous les sports OUI NON

↳ Est apte au séjour de vacances collectives.

↳ Ne présente aucun signe de maladie contagieuse.

↳ A satisfait aux obligations fixées par la législation relative aux vaccinations

❖ **Dans le cas où l'activité PLONGEE AVEC BOUTEILLE est pratiquée durant une sortie journée ou un séjour, le médecin certifie que le jeune est apte à la pratique de cette activité** OUI NON

Observations éventuelles :

A Le

Cachet et signature du médecin :